

L'association Le Relais Ozanam, membre du Groupement des Possibles, recherche un Chef de service (H/F) pour son pôle maintenance

TYPE DE CONTRAT

CDI - 35h

OU

Echirolles

DATE DE DEBUT

Septembre 2024

REFERENCE ANNONCE

CDS5

Vous souhaitez travailler dans un environnement stimulant et chargé de valeurs, sur quantité de projets variés, autour de la thématique de la lutte contre la précarité ? Vous êtes le(la) bienvenu(e) ! Notre association œuvre dans les domaines de l'hébergement, l'accompagnement, l'emploi, la formation, la culture, l'enfance, la parentalité, la santé, les jeunes et l'innovation. Le groupement compte 4 associations membres : l'Oiseau Bleu, le Relais Ozanam, Cycles & Go et Cultures du Cœur. Pour plus d'information : www.groupementdespossibles.org

LE SERVICE

Le pôle maintenance du Relais Ozanam et de l'Oiseau Bleu est composé de 8 chargés de maintenance ainsi que d'un secrétaire logistique.

Il intervient sur l'ensemble des infrastructures situées sur l'ensemble du département de l'Isère, du matériel et des équipements des deux associations (450 logements, 10 sites).

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

Dans le respect des procédures et protocoles en vigueur dans les établissements, et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et des consignes spécifiques liées aux équipements le titulaire du poste devra :

- Piloter les moyens humains et financiers, du parc des infrastructures, du matériel et des équipements et assurer un rôle de référent technique pour les associations,
- Manager son équipe et superviser l'ensemble des interventions en lien avec les chefs de service des différentes structures,
- Effectuer des interventions d'entretien, de maintenance, d'aménagement et de réhabilitation,

- Assurer des opérations de gestion en lien avec l'entretien des bâtiments et des équipements collectifs,
- Assurer une fonction de « Référent Santé Sécurité »,
- Venir en appui à la Direction sur la gestion patrimoniale
- Participer à la vie de l'association.

ACTIVITES ET RESPONSABILITES

Piloter les moyens humains et financiers du parc des infrastructures, du matériel et des équipements de l'association et assurer un rôle de référent technique pour les associations :

- Organiser et superviser les opérations de maintenance préventives et curatives des équipements,
- Organiser la surveillance des équipements sensibles : alarmes, chauffage, accès, ascenseur, équipements de sécurité...
- Proposer des améliorations, des solutions organisationnelles ou techniques, qui concourent à l'efficacité du parc des infrastructures, du matériel et des équipements,
- Effectuer une veille technique,
- Evaluer le coût des travaux de maintenance, en recherchant des solutions adaptées aux besoins des associations,
- Sélectionner des entreprises dans le cadre d'une délégation autorisant des engagements de dépenses,
- Réaliser le suivi des chantiers.

Manager son équipe et superviser l'ensemble des interventions en lien avec les chefs de service des différentes structures :

- Etablir les plannings de travail de son équipe en répartissant le travail entre ses membres,
- Superviser le travail des équipes, afin d'atteindre les objectifs du service :
 - En coordonnant les interventions techniques
 - En évaluant les moyens nécessaires pour déployer les interventions
 - En supervisant la qualité des interventions
- Développer les compétences individuelles et collectives des équipes :
 - En prenant en compte les besoins en compétences générées par la nature des interventions techniques,
 - En réalisant ou participant aux entretiens professionnels,
 - En repérant les compétences, présentes et/ou à développer,
 - En identifiant les besoins en formation,
 - En formant les membres des équipes.

- Participer au recrutement de personnel :
 - En évaluant les besoins aux services (quantitatif et qualitatif)
 - En participant aux entretiens de recrutement
 - En assurant l'accueil et l'intégration des nouveaux professionnels et des stagiaires
- Transmettre des informations relatives au service, aux associations, et en s'assurant de leur circulation et de leur compréhension,
- Créer les conditions d'un travail coopératif et serein :
 - En prévenant, en régulant et en gérant les conflits interpersonnels
 - En écoutant, en favorisant une relation de proximité, en repérant les besoins de l'équipe et de chaque professionnel
 - En mettant en place des temps de travail collectifs

Effectuer des interventions d'entretien, de maintenance, d'aménagement, de réhabilitation :

- Suivre les chantiers « complexes »,
- Contrôler les interventions y compris d'entreprises extérieures, et notamment :
 - En matière de propreté générale des locaux,
 - En matière d'accessibilité des bâtiments et de leurs abords,
 - En matière d'entretien des espaces extérieurs (espaces verts, gestion des encombrants, des déchets...).
- Effectuer des travaux d'entretien de maintenance ou d'agencement :
 - Relevant de divers corps de métiers : plâtrerie, peinture, plomberie, menuiserie, carrelage, maçonnerie, etc
 - Concernant les bâtiments et leurs équipements : mobilier, électroménager, équipements sanitaires, équipements de serrurerie, agencement intérieur des locaux, éclairage etc
- Organiser ou superviser les emménagements et déménagements en assurant le nettoyage des logements laissés en vacance,
- Prévenir et gérer les incidents de fonctionnement.

Assurer des opérations de gestion en lien avec l'entretien des bâtiments et des équipements collectifs :

- Assurer et définir les procédures de gestion :
 - des clés des établissements
 - des accès
 - des alarmes
 - des organes de sécurité (extincteurs, ascenseurs, BAES, etc)
 - d'achat et de gestion de stock de produits d'entretien, de matériels, de consommables
 - de relevé des compteurs

- de réalisation des états des lieux d'entrée et de sortie
 - de gestion et d'entretien du parc automobile
- Superviser la maintenance et l'entretien du matériel mis à la disposition du service,
 - Proposer à la direction un rapport d'activité annuel quantitatif et qualitatif de son service, un état des lieux des parcs immobiliers, de véhicules, informatique, ...
 - Participer à l'élaboration du budget, en suivant son exécution.

Assurer une fonction de « Référent Santé Sécurité » :

Dans le cadre des dispositions du Code du Travail, le.a chef.fe de service apporte un soutien à la Direction en matière d'activités de protection et de prévention des risques professionnels :

- Veiller au respect des normes et règlements de sécurité,
- Rester informé de l'évolution de la réglementation, et en dispensant des conseils sur l'incidence de celle-ci,
- Assurer la supervision des démarches de validation, de qualification des équipements, de respect des visites périodiques,
- Assurer la tenue des registres de sécurité,
- Participer à la sensibilisation, l'information et la formation des salariés et/ou des prestataires extérieurs : élaboration de consignes de sécurité, action de sensibilisation, etc,
- Participer à la rédaction de documents en lien avec la gestion des risques professionnels : Document Unique, plans d'action, plan de prévention etc,
- Proposer toute action permettant d'améliorer la prévention des risques professionnels et l'environnement de travail dans les associations,
- Conduire toute étude sollicitée par la Direction,
- Participer aux réunions du CSE, en tant que membre invité si nécessaire.

Venir en appui à la Direction sur la gestion patrimoniale

- Contribuer à la rédaction d'un plan patrimonial
- Lien avec les différents partenaires (architectes, bailleurs, propriétaires, ...)

Participer à la vie de l'association :

- Rendre compte de ses interventions,
- Communiquer toute information utile aux usagers des bâtiments et utilisateurs des équipements,
- Participer aux temps collectifs institutionnels,
- Participer aux démarches évaluatives, à l'actualisation du projet d'établissement et différents règlements,
- Contribuer au respect des obligations réglementaires des établissements.

PROFIL RECHERCHE

PROFIL

- Expérience indispensable
- Educateur technique/moniteur d'atelier...
- BTS bâtiment, DUT génie civil...

SAVOIR

- Principes concernant les droits des « usagers » : bases
- Principes de sécurité et de conformité des équipements : maîtrise
- Techniques de maintenance et réparation tous corps de métiers : maîtrise

SAVOIR-FAIRE

- Techniques d'organisation et de gestion de chantier : maîtrise
- Techniques de gestion de projet : maîtrise
- Techniques de gestion budgétaire (bases)

SAVOIR-ETRE

- Techniques d'écoute et de relations à la personne : maîtrise,
- Techniques de prévention et de gestion de conflits : bases
- Techniques de management : expertise
- Sens de l'observation
- Qualités relationnelles et réel dynamisme
- Des valeurs humaines et sociales (contact avec les usagers),

COMMENT POSTULER

Envoyer lettre de motivation (impérative) + CV **avant le 5 juin 2024** à recrutement@groupementdespossibles.org en rappelant la référence de l'annonce.

AVANTAGES ET REMUNERATION

- Rémunération selon Convention Collective : CCN 51, reprise de l'ancienneté,
- Statut cadre,
- Prime de fin d'année de 3 % du brut annuel,
- 6 jours de congés supplémentaires par trimestre (hors été),
- Prise en charge transports en commun à 50 % + forfait mobilité durable,
- Prise en charge de la mutuelle à 75 % (CSE + part employeur),
- Congés enfant(s) malade(s),
- Maintien de salaire en cas d'arrêt maladie,
- Aides liées au 1 % logement,
- Plan de formation ambitieux,
- Comité Social et Economique,
- Travail en semaine et en journée.